

Image not found or type unknown



Retenues sur notes de frais

Par **seb**, le **02/03/2011** à **13:41**

Bonjour,rrnrje suis dans une société oou je pose des systemes d'alarme qui depend du regime agricol. pour mon travail je mange tous les jours à l'exterieur à des endroits différents. Ma société me rembourse sur note de frais mes repas jusqu'à un certain bareme.rnLa comptabilité vient de sortir une note informant qu' elle allait faire des retenues sur notes de frais (resto, avance matériel, déplacement,..) pour régler les éventuelles sommes que l'organimsme de location de voiture lui réclame lors de PV de stationnement (pv souvent majoré+ frais de gestion de l'organisme)rrnrEst ce légal ? rnrnMerci